

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE DE LONGAGES

05 61 87 53 84

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Première inscription pour les enfants nés en 2017.

**Inscription pour les enfants scolarisés dans une
autre école en 2019-2020.**

Les enfants déjà scolarisés à l'école de Longages sont
inscrits automatiquement pour l'année suivante

- jeudi 05 mars de 15h45 à 18h00
- lundi 09 mars de 13h30 à 17h30
- mardi 10 mars de 15h45 à 17h30
- lundi 16 mars de 9h00 à 12h00
- mardi 17 mars de 15h45 à 18h00

Vous devez fournir les pièces suivantes :

- La fiche de pré-inscription délivrée par la **Mairie** et signée par M. le Maire.
- Le **livret de famille**.
- Un document attestant que l'enfant **est à jour des vaccinations obligatoires (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite)**.
- Le certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants qui ont déjà été scolarisés.
-